



**ASSOCIATION AIN COUP DE
PATTE 138 IMPASSE DU TGV**

**01990 CHANEINS
Tel : 06 14 88 25 50**

aincoupdepatte@gmail.com

A COMPLÉTER PAR L'ADHÉRENT ET A RETOURNER AVEC LE RÈGLEMENT

Je soussigné Monsieur Madame

NOM PRENOM

Date et lieu de naissance

Adresse

CP Ville

Veux : adhérer Renouveler son adhésion

A l'association AIN COUP DE PATTE en tant que membre :

- Actif, montant de la cotisation 10 euros
- bienfaiteur, montant de la cotisation 15 euros
- donateur, montant de la cotisation 20 euros,
- d'honneur, montant de la cotisation 30 euros

Et déclare avoir pris connaissance des contrats de l'association disponible sur simple demande.

Règlement :

- en espèces remis directement au bureau en main propre
- par chèque libellé à l'ordre de : un coup de patte

Fait à

le

Signature adhérent

signature AIN COUP DE PATTE